



Ste Marguerite de Pornichet, le 20 octobre 2019

**« OPERATION FLASH »
CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN
PROSIMAR 2019-2020**

Chère adhérente, cher adhérent,

Depuis plusieurs années nous essayons de sensibiliser les pouvoirs publics et les maires de la Presqu'île pour une action collective contre ce fléau des chenilles processionnaires du pin, qui est un sujet de santé publique. Devant la contamination croissante chaque année depuis 2011, date du dernier épandage aérien, pouvons-nous nous contenter d'interpeller les maires de La Baule, Pornichet et St Nazaire sans montrer l'exemple de notre implication ?

Actuellement, les nids de chenilles apparaissent dans nos pins.

La mairie de Pornichet vous a proposé de contacter Polleniz pour un traitement par pulvérisation du bacille de Thuringe depuis le sol, avec les limites pour les arbres de grande taille, et pas d'accès du véhicule sur le terrain.

Nous vous proposons une approche alternative qui consiste à « écheniller » avec une perche-sécateur pouvant atteindre 18 mètres : l'échenillage (*on coupe l'extrémité de la branche portant le nid*) est une opération évidemment efficace à 100% !

Si les nids ne sont pas accessibles, il est possible de poser un éco-piège circulaire sur le tronc de l'arbre : cet éco-piège sera utilisé plusieurs années de suite.

Pour rendre cette opération accessible à tous, PROSIMAR prend à sa charge tous les forfaits déplacements du prestataire, et a négocié des prix collectifs : seul, le coût marginal est demandé aux particuliers, et la participation financière est particulièrement réduite pour chacun :

Le bulletin de participation ci-joint vous explique l'opération : renvoyez votre engagement signé **avant le 11 Novembre 2019**. Pour lancer cette opération « FLASH », **le nombre minimum de participants (c'est-à-dire de propriétés à traiter) devra être supérieur à 20, et nous visons 50 !** Dans ces conditions, le coût par nid échenillé pour un adhérent serait de 6 ou 7 €TTC.

Nous comptons sur vous pour réussir cette opération.

Amicales salutations

Pour le Conseil d'Administration :

Alain DORÉ



PROSIMAR

**OPERATION CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN
PROSIMAR 2019-2020**

A retourner par courrier postal, ou mieux par courrier électronique à info@prosimar.org
avant le 11 novembre. A défaut, téléphoner au 06 8020 3840.

Nom / Prénom de l'adhérent :
Adresse du terrain à Ste Marguerite :
Pour vous joindre par téléphone :

INFORMATIONS :

Moyen d'accès extérieur au terrain (*libre, fermeture, clé, personne de confiance...*) :
.....
.....

Nombre indicatif de pins à traiter :

Nombre indicatif global de nids présents :

Option : cocher la case pour choisir cette option

dans le cas où des nids ne pourraient être éliminés, je demande la pose sur l'arbre concerné d'un éco-piège circulaire **dans la limite d'un nombre maximum deunités**

<i>Prix TTC</i>	Prix référence	Prix PROSIMAR
Forfait de déplacement	75 €	0 €
Participation par nid détruit	10 €	6 ou 7 € selon nombre de participants
<u>Option</u> : Eco-piège circulaire posé	85 €	De 75 à 82 € selon nombre de participants

Je m'engage à rembourser PROSIMAR du montant des frais correspondant sur ma propriété au nombre* de nids détruits et/ou du nombre d'éco-piège posés, constatés par un représentant de PROSIMAR pendant l'opération.

Date :

Signature :

(* si le nombre est supérieur au nombre indicatif, un accord vous sera demandé par téléphone.

Nota : l'opération serait menée courant novembre-décembre